

**Réunion du Conseil municipal du 28 janvier 2019**

L'an deux mil dix huit le 28 janvier à 19heures 00.

Le Conseil municipal de la commune de Boffres, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Raymond EDMONT, Maire ;

**Etaient présents** : Mmes, Blanc, Bos ,Kohler, Orban, Roumanet et Saint – André

Messieurs : Durand, de Pampelonne, Julien , Mandier, Tisseron, Vacher.

**Procurations** : Mme Bourghelle à Mme Bos ,

---

**19.001 : Révision du loyer du local situé 2 rue des Moulins**

Monsieur le Maire, propose la révision du loyer du local situé 2 rue des Moulins.

Le montant du loyer mensuel est de 250€, il convient d'effectuer la révision comme il est stipulé dans le bail à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2018, suivant l'indice de référence des loyers.

Soit 5.50€, le nouveau montant est de 255.50 à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2018. L'indice de référence est 1<sup>er</sup> trimestre 2017 109.46, nouvel indice 111.87.

**19.002 : Autorisation d'engager des dépenses d'investissement dans la limite de 25% des montants votés du BP 2018**

Il est donné autorisation à Monsieur le Maire à liquider et mandater les dépenses d'investissement 2019 dans la limite du quart des crédits de l'exercice 2018.

**19.003 : Inscription de chemins au PDIPR**

A la demande de la CCRC, il convient d'inscrire au Plan départemental des itinéraires de randonnées, les chemins ci-dessous.

- ✚ -de cerisier à Pouyas ( C211 SUR 4.8km)
- ✚ Fontanet aux Perrets ( à Fontanet sur 740m ; C12 sur 950m)
- ✚ Toussaint à Chateloup (Chemin communal 207 sur 1.25Km)
- ✚ Château des Faugs à Fonts d'uzon( chemin de Chabret Sur 1.05km)
- ✚ Noyaret à Nas ( une partie de la C6)

Le conseil municipal acte l'inscription au PDIPR.

**19.004 : Ecole : paiement de la classe de neige à Méaudres**

18 élèves, 1 enseignant, 1 participant , ont participé à la classe de Neige.

Coût du séjour : **6975€**, dont 765 € de transport, réglé par la commune, sur le budget transport.

Participation du Département 504€ ;(7 €par nuitée) Familles : 1600€ , Sou des Ecoles 2846€




Subvention communale : 2025 €.

**19.005 Signature d'une convention avec les inforoutes d'accompagnement à la protection des données.**

Monsieur le Maire propose de donner délégation aux inforoutes pour la protection des données à caractère personnel, le coût est de 499.90€ frais de mise en route, et 601.80€ de frais fonctionnement annuels.

l'EPIC des inforoutes est nommé comme délégué à la protection des données, conformément aux dispositions de l'article 37 du Règlement général sur la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016. Le conseil municipal en prend acte et autorise Monsieur le Maire à signer la convention

**Questions diverses.**

-  Numérotation : les numéros ont été distribués, reste les résidences secondaires.
-  Travaux 2019, le calvaire, place des calades, descente des Bruyères
-  Réunion LE 26 Février, pour la fête de la randonnée qui aura lieu à ST SYLVESTRE.

Vu pour être affiché le **30 Janvier 2019** conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du CGDCT.

